



5 PLANS D' ACTIONS

Les patients sont vus en premier lieu par l'IPA pour mettre en ordre leur dossier médical, vérifier les éléments du suivi et réorganiser leurs parcours de soins. L'interne SASPAS les voit ensuite pour répondre aux questions médicales posées.

Outil : les données du patient seront entrées dans un logiciel en ligne adapté à la médecine générale (WEDA).

Les plannings sont tenus par un secrétariat hospitalier.

L'IPA et l'interne se réuniront autour des dossiers 1 heure par jour. L'interne est supervisé par un maître de stage universitaire (responsable Dr Brutus).

Les dossiers des patients, une fois réorganisés et en priorisant les patients âgés en ALD, seront ensuite proposés à tour de rôle aux médecins généralistes du territoire pour poursuivre leur suivi.



6 LES BÉNÉFICES

- Pour la population : diminuer le nombre de patients en rupture de soins et favoriser le relais vers les médecins généralistes du territoire pour un suivi au long cours.
- Pour les professionnels : développer le travail pluridisciplinaire et favoriser la collaboration médecin/IPA.



AXE STRATEGIQUE 2 : AMELIORER L'ACCES AUX SOINS



Accès au médecin traitant

AXE 2 : ACCES AUX SOINS : PATIENTS SANS MEDECIN AVEC PATHOLOGIES CHRONIQUES

RÉFÉRENTS : Dr BRUTUS, médecin généraliste CPTS LVO
et direction CHLVO

CONSTATS PARTAGÉS

11,9 % de la population du territoire est sans médecin traitant (source CPAM 31/12/2020), soit 11 619 patients (dont 1 186 en en ALD, 918 plus de 75 ans et 437 plus de 75 ans et en ALD). Accès aux soins difficile avec recours à l'hôpital pour le suivi (urgences, consultations spécialisées)



2 LES OBJECTIFS

Permettre la prise en charge des populations ne bénéficiant pas d'un accès aux soins primaires et n'ayant pas de médecin



3 METHODOLOGIE

- Etat des lieux des indicateurs avec la CPAM de Vendée afin de connaître les besoins du territoire CPTS LVO et création groupe de travail (médecins, CHLVO, DMG)



3 METHODOLOGIE

- Signature d'une convention de partenariat avec le CHLVO
- Concertation avec le DMG pour validation du stage SASPAS
- Recrutement d'un IPA par la CPTS (40%)
- Supervision par les médecins généralistes
- Présentation à l'ordre des médecins



4 BUDGET PREVISIONNEL

- Financement Accord Conventionnel Interprofessionnel CPTS LVO
- Mise à disposition des locaux, du secrétariat et du matériel de consultation par le CH-LVO



5 PLANS D' ACTIONS

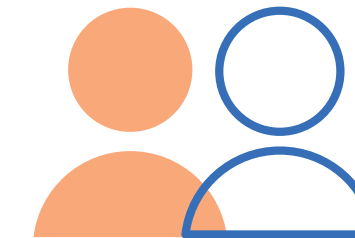
Mise en place d'un nouveau dispositif :

Consultations infirmière et médicale par un duo IPA (Pathologies Chroniques Stabilisées) et interne SASPAS (Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée) dans les locaux de l'hôpital, deux jours par semaine (mardi et jeudi).

Fonctionnement de la consultation d'accès aux soins



public cible | + 16 ans
Sans médecin en ALD



Adresseurs : CHLVO, pharmaciens, IDEL, médecins, EHPA, EHPAD; CCAS et SDA



Formulaire à remplir par l'adresseur avec la personne et à renvoyer par mail au secrétariat : sec.saspas@ch-lvo.fr

Vérification des critères et rappel du secrétariat pour proposer un rdv (mardi-vendredi) : demande des antécédants (ordonnances, courriers imageries)

1

Rdv IPA/Assistant médical

- Mise à jour du dossier médical
- Organisation du parcours de soin

2

Consultation SASPAS (interne)

- Diagnostic
- Prescriptions

3

- Suivi à 3 mois si nécessaire
- Négociation relai médical (IPA)

Sortie du dispositif



Pour faciliter l'accès aux soins de la population de son territoire, la CPTS LVO propose deux dispositifs :

Consultation d'accès aux soins



Pour qui ?

Pour les personnes de plus de 16 ans en ALD ou de plus de 70 ans, sans médecin traitant



Pour quoi ?

Pour une consultation pour renouvellement d'ordonnance, pour un suivi suite à une hospitalisation récente (inf. à 6 mois) ou pour un suivi d'une pathologie chronique



- Du mardi au vendredi / 9h-17h
- Adressage par les médecins, pharmaciens, infirmiers, CCAS, EHPA, EHPAD, SDA, CPAM et CHLVO

Centre de soins non programmés



Pour qui ?

Tout public



Pour quoi ?

Pour un soin ressenti comme urgent, relevant de la médecine générale



- Du lundi au vendredi / 8h-20h
- Appel du patient au 116-117